Département du Bas-Rhin

COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG

Arrondissement de Strasbourg-Campagne

EXTRAIT du PROCES-VERBAL des DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers élus : 11

Date de la convocation : 16 avril 2014

Conseillers

en fonction : 11 Secrétaire de séance : Caroline WANNINGER

Conseillers présents et représentés : 8

SEANCE du 25 avril 2014

Etaient présents :

Le président de séance : Alain NORTH.

Les adjoints : Nathalie GEIGER, Patrick GRESSER, Pascal STUTZMANN.

Les conseillers : Philippe KLEIN, Caroline WANNINGER.

Absents excusés : Christian HUBER, Thomas MOLINA, Thomas ROECKEL, Richard RUSCH, Ludovic

STIEBER.

Procuration: Christian HUBER pour Philippe KLEIN, Thomas MOLIAN pour Patrick GRESSER.

Délibération n° 2014/43

Objet : Désignation des délégués de la commune auprès du Comité National d'Action Sociale

Vu la délibération du conseil municipal n° 2012/53 en date du 23 novembre 2012 relative à l'adhésion de la commune au Groupement d'Action Sociale (GAS) du Bas-Rhin ;

Considérant que l'adhésion au GAS permet une adhésion au contrat collectif CNAS ; que la commune doit être représentée au sein du CNAS par un(e) délégué(e) élu(e) et un(e) délégué(e) agent ;

Considérant que suite au renouvellement du conseil municipal du 23 mars 2014, il y a lieu de désigner des nouveaux délégués auprès du CNAS ;

Le conseil municipal, entendu les explications du maire, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents et des représentés :

DESIGNE comme délégué élu Patrick GRESSER et comme déléguée agent Madame Sabine LOUYOT.

Fait et délibéré à Wintzenheim, le 25 avril 2014.

Suivent les signatures sur la feuille d'émargement.

Pour extrait conforme, le 28 avril 2014.

Le Maire Alain NORTH